

PLAN DE COURS

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Sigle : SOC 9015 **Groupe :** 30

Titre : Atelier méthodologique de recherche doctorale

Session : Hiver 2021

Enseignante : Magali Uhl
Téléphone : (514) 987-3000 poste 1601
Bureau : A5090
Courriel : uhl.magali@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

SOC9015 : ATELIER MÉTHODOLOGIQUE DE RECHERCHE DOCTORALE

Hiver 2021 - Mercredi matin
Magali Uhl, Département de sociologie
uhl.magali@uqam.ca



1- DESCRIPTEUR

Par une approche réflexive et critique de l'écriture des sciences sociales, l'atelier vise à favoriser le démarrage du projet de thèse. De concert avec les questionnements méthodologiques et épistémologiques des étudiant.e.s, il propose de traverser les principales étapes d'une démarche de recherche. Des techniques et outils créatifs seront mobilisés lors des séances de travail. L'objectif de l'atelier est la production, par l'étudiant.e, d'un pré-projet de thèse en adéquation avec son objet et sa direction de recherche.

⇒ **Ce cours intervient en fin de scolarité** des étudiant.e.s et n'est pas recommandé lors de l'entrée en doctorat.

2- OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT

Ce séminaire se propose de donner les grandes lignes d'une démarche de recherche en sociologie en insistant sur cinq éléments fondamentaux : **l'écriture, la problématisation, la créativité, l'opérationnalisation et la réflexivité.**

Les moments du **processus de recherche** – de la question de départ à la problématique, en passant par le recueil des données, la recension analytique des écrits, le cadre théorique, le devis de recherche etc. – seront présentés et questionnés afin que les étudiant.e.s puissent directement les expérimenter sur leurs propres sujets de doctorat.

Un autre objectif de cet enseignement est d'**opérer, à travers des lectures théoriques, un décentrement et une ouverture** par rapport au langage de la sociologie, en découvrant d'autres approches et raisonnements, pour revenir ensuite vers les objets disciplinaires avec un questionnement renforcé. Dans ce but, le séminaire s'appuiera sur des textes issus de disciplines différentes mais présentant de fortes proximités avec le questionnement sociologique, notamment la théorie littéraire, l'histoire, l'anthropologie, et la philosophie.

La **question du récit et de la narration** – qui raconte, comment raconter ; les ressources de la narration et sa mobilisation dans l'écriture de la thèse ; les formes de récits et leurs limites ; les liens entre faits et créativité – traversent ces objectifs généraux.

⇒ **Ce séminaire demande de lire à un rythme soutenu.** Une dizaine de textes sont à lire durant la session et doivent, minimalement, se doubler d'autant de lectures personnelles en lien avec le sujet de recherche de doctorat et les conseils de la direction de recherche.

- ⇒ **Les ateliers nécessitent un effort de décentrement** « académique » et de créativité.
- ⇒ **Le travail personnel est important**, car les étudiant.e.s construisent un pré-projet de doctorat pour la fin de la session.

3- OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Initier les étudiant.e.s à l'ensemble d'une démarche de recherche en favorisant leur compréhension du processus ;
- Comprendre les principes épistémologiques qui sous-tendent une démarche de recherche
- Favoriser une meilleure intégration entre connaissances sociologiques et démarches spécifiques de recherche ;
- Développer la capacité à faire des liens entre des univers théoriques et disciplinaires distincts mais complémentaires dans la démarche de recherche ;
- Apprendre à articuler un objet de recherche et un cadre d'analyse ;
- Préparer les étudiant.e.s à l'écriture de leur projet de doctorat ;
- Développer leur capacité à exposer leur problématique, puis, au fur et à mesure de la session, leur pré-projet de manière claire et synthétique ;
- Développer leur capacité à interroger d'autres projets de recherches aux niveaux méthodologique et épistémologique.

4- DISPOSITIF PEDAGOGIQUE

Pour répondre aux objectifs visés les **séances comportent différents moments** :

- Présentations individuelles d'étudiant.e.s sur une étape (exercice) de leur travail de pré-projet de thèse ;
- Ateliers pratiques ;
- Ateliers d'écriture.

Des **intervenant.e.s extérieur.e.s** sont prévu.e.s dans le dispositif (personnel du comité éthique, chercheur.se.s).

⇒ **Il s'agit d'un atelier de méthodologie** et non d'un cours classique. Les présentations magistrales sont fortement réduites. Les explications de ce qui est attendu dans les différents exercices sont données sous forme de fiches synthétiques rédigées par la professeure et remises deux semaines avant chaque exercice sur Moodle.

⇒ Les étudiant.e.s doivent organiser une ou plusieurs **rencontres avec leur direction de recherche** durant la session, pour que le travail hebdomadaire effectué reste en synergie avec cette dernière.

5- EVALUATION

L'évaluation suit le processus de recherche, elle est donc essentiellement basée sur de « courts » travaux durant la session et une présentation orale finale qui les récapitule d'une part (70 points), et sur les ateliers, d'autre part (30 points).

1. Exercices de 600 mots + bibliographie, à présenter en classe et à rendre par écrit : **50 points**

- Exercice 1 : Thème de recherche, question de départ et cartographie des acteurs.trices (le 2 février avant 12h00 sur moodle) : 10 points
- Exercice 2 : Cadre théorique et recension des écrits (le 16 février avant 12h00 sur moodle) : 10 points
- Exercice 3 : Problématique (le 16 mars avant 12h00 sur moodle) : 10 points

- Exercice 4 : Enjeux éthiques et positionnement (le 30 mars avant 12h00 sur moodle) : 10 points
- Exercice 5 : Stratégie méthodologique (le 13 avril avant 12h00 sur moodle) : 10 points

2. Présentation finale : 20 points

- Présentation orale devant jury d'un pré-projet constitué des 5 exercices effectués et reformulés à l'aune des commentaires reçus

3. Participation (lectures et commentaires des exercices des collègues) : 15 points

4. Implication dans les 7 ateliers : 15 points

6- DEROULEMENT DES SEANCES

Mercredi 20 janvier 2021	Semaine 1
--------------------------	-----------

- Présentation des étudiant.e.s (sujets de doctorat, attentes)
- Présentation de la méthode, du plan de cours et de l'évaluation
- Explication du travail en binômes tournants

Mercredi 27 janvier 2021	Semaine 2
--------------------------	-----------

- **Séminaire introductif** : Écriture et subjectivité
 - **Atelier pratique 1** : Le lieu de travail et la recherche par l'image
- Lectures : Jenny, Macé, Foucault

Mercredi 3 février 2021	Semaine 3
-------------------------	-----------

- **Exercice 1** : Thème de recherche, question de départ et cartographie des acteurs.trices
- Lecture : Star et Griesemer ; Strum et Latour

Mercredi 10 février 2021	Semaine 4
--------------------------	-----------

- **Atelier pratique 2** : Un article préféré/un livre de chevet
- **Atelier d'écriture 1** : La généalogie

Mercredi 17 février 2021	Semaine 5
--------------------------	-----------

- **Exercice 2** : Cadre théorique et recension des écrits
- Lecture : Becker

Mercredi 24 février 2021	Semaine 6
--------------------------	-----------

- **Atelier pratique 3**. Problématiser par les titres
- **Atelier d'écriture 2** : Les trois lits

Mercredi 3 mars 2021	Semaine 7
----------------------	-----------

- Semaine de lecture

Mercredi 10 mars 2021	Semaine 8
-----------------------	-----------

- **Encadrement individuel**

Mercredi 17 mars 2021	Semaine 9
-----------------------	-----------

- **Exercice 3** : Problématique
- Lectures : Stengers et Debaise ; Jablonka

Mercredi 24 mars 2021	Semaine 10
-----------------------	------------

- **Atelier pratique 4**. L'éthique de la recherche à l'UQAM

- **Séminaire spécial** : présentation de projets de doctorat déposés

Mercredi 31 mars 2021

Semaine 11

- **Exercice 4** : Enjeux éthiques et positionnement

- **Atelier d'écriture 3** : Le cadrage

Lectures : Favret-Saada ; Flores Espinola

Mercredi 7 avril 2021

Semaine 12

- **Encadrement individuel**

Mercredi 14 avril 2021

Semaine 13

- **Exercice 5** : Stratégie méthodologique

- Évaluation de l'enseignement

Lectures : Un chapitre au choix dans la première section de *Turning Points in Qualitative Research*. Et, au besoin, un second ou plusieurs autres dans les autres sections du livre.

Mercredi 21 avril 2021

Semaines 14/15

- **Présentation orale de fin de session**

7- BIBLIOGRAPHIE

⇒ Les étudiant.e.s doivent principalement lire dans le cadre de leur propre projet de thèse.

⇒ Les textes à lire, indiqués ci-dessous, dans le cadre du cours sont disponibles en ligne ou sur moodle.

1. MACÉ, Murielle (2011). *Façons de lire, manières d'être*, Paris, Gallimard, 9-26.

2. JENNY, Laurent (2013). *La vie esthétique. Stases et flux*, Lagrasse, Verdier, 7-30.

3. FOUCAULT, Michel (2001). « L'écriture de soi » (1983), dans *Dits et écrits II. 1976-1988*, Paris, Gallimard, 1235-1249.

4. STAR, Susan L. et GRIESEMER, James R. (1989). « Institutional Ecology, Translations and Boundary Objects : Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology, 1907-39 », in *Social Studies of Science*, vol. 19, London, Newbury Park and New Delhi: Sage, 387-420. http://lhc.ucsd.edu/MCA/Mail/xmcamail.2012_09.dir/pdfuaCxVBhVe5.pdf

5. STRUM, Shirley et LATOUR, Bruno (2006). « Redéfinir le lien social, des babouins aux humains », dans Akrich, M., Callon, M., Latour, B. (dir.), *Sociologie de la traduction*, Paris, Presses des Mines, 71-86. <https://books.openedition.org/pressesmines/1192>
<https://www.cairn.info/revue-esprit-2017-11-page-92.htm>

6. BECKER, Howard (2004). *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Paris, Économica, 141-156.

7. STENGERS, Isabelle et DEBAISE, Didier (2016). « L'insistance des possibles. Pour un pragmatisme spéculatif », dans *Multitudes*, vol. 4 n° 65, 82-89.
<https://www.cairn.info/revue-multitudes-2016-4-page-82.htm>

8. FAVRET-SAADA, Jeanne (2009). « Être affecté », in *Désorceler*, Paris, Éditions de l'Olivier, 145-161. <https://stagerabat.files.wordpress.com/2013/01/favret-saada-etre-affecte3a9.pdf>

9. FLORES ESPINOLA, Artemisa (2012). « Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du point de vue », *Cahiers du genre*, no 53, vol. 2, 99-120.
<https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2012-2-page-99.htm>

10 et + : LINCOLN, Yvonna S. and DENZIN, Norman K. (eds.) (2003). *Turning Points in Qualitative Research*, Oxford: Altamina Press.

8. DISPOSITIF TECHNOLOGIQUE

La classe virtuelle ouvrira à 9h30 précise les mercredis. Le lien zoom sera transmis au préalable sur Moodle. Le cours peut être suivi de n'importe où, mais il faut être dans la classe virtuelle aux heures prévues.

Dans le cadre des cours à distance, il faut que les étudiant.e.s :

- disposent d'une connexion Internet qui leur permet de naviguer facilement sur le Web ;
- soient inscrit.e.s et sachent se servir de Moodle ;
- puissent suivre un cours sur Zoom (visionner des capsules Panopto si besoin).

PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ENTENTE D'ÉVALUATION À L'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

1. le nombre et les échéances des évaluations;
2. la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter les documents suivants:

- Pour le premier cycle: Règlement 5 de l'UQAM, article 7.9
<https://instances.uqam.ca/reglements/>
- Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4
<https://instances.uqam.ca/reglements/>

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca



La **Faculté des sciences humaines** ne tolérera aucune forme de racisme, de sexisme, de harcèlement, de discrimination, d'agression ou de mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.e.s, des chargé.e.s de cours, des étudiant.e.s et des employé.e.s de soutien.

UQÀM | **Faculté des sciences humaines**